

En bref

- Budget 2024
- Des travaux à venir sur la voirie
- Retour sur la fête des parents
- Premier conseil du CMJ
- L'opération "Argent de Poche"
- Brûlage à l'air libre interdit - Pourquoi ?
- Festival Musica Vir'Live - 6 & 7 Septembre

Un budget en équilibre et maîtrisé

Le budget primitif 2024 a été adopté à l'unanimité des élus au Conseil Municipal du 8 avril 2024. Il s'équilibre en recettes et en dépenses avec 1 906 507,03 € pour la section de fonctionnement et 630 408,05 € pour la section d'investissement.

Une feuille de route constante et claire : maintenir un service public de qualité, améliorer le cadre de vie, poursuivre le programme, maîtriser les dépenses de fonctionnement ainsi qu'une bonne gestion du patrimoine communal.

L'endettement de la commune se maintient toujours à niveau bas.

Les taux d'imposition des taxes directes locales restent inchangées pour l'année 2024.

La section de fonctionnement : des dépenses contraintes mais contrôlées

Les dépenses réelles de fonctionnement sont guidées par les choix opérés par l'équipe municipale, comme notamment 7 700 € attribués au groupe scolaire (fournitures scolaires, voyages scolaires...). Afin de contrôler l'inflation record et la hausse des coûts de l'énergie, notamment, qui ont impacté les charges à caractère général du budget, la mise en place de l'extinction partielle de l'éclairage public va assurer une maîtrise des coûts sur le long terme. Malgré tout, le soutien aux associations, qui est un engagement fort de la municipalité, est maintenu par l'apport de subventions, abondé d'aides en nature (prêts de salle, de matériel...). Les élus ont également voté une subvention de 10 000 € pour le C.C.A.S.

Les investissements envisagés répondent à plusieurs objectifs : cadre de vie & sécurité

Des sommes ont été octroyées pour le projet d'aménagement du complexe sportif, les travaux de rénovation dans les logements communaux, le rafraîchissement de la Mairie et les travaux de voirie. Une demande de subvention au titre du Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes a été faite pour des opérations d'investissement également prévues cette année : équipements groupe scolaire (mobilier), Eglise (fermeture du clocher et nettoyage), Mairie (pompe à chaleur, main courante P.M.R), salle des fêtes (gabions, réfection toiture, accès P.M.R), réfection des cours de tennis, équipements service technique...



Le Mot du Maire Laëtitia FAUBET

Je profite de cette nouvelle édition de la Gazette pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de très belles vacances d'été. Nous avons la chance de vivre sur un très beau territoire à découvrir ou à redécouvrir et disposant de nombreuses manifestations estivales.

J'en profite également pour vous inviter à terminer l'été ensemble au Festival Musica Vir'Live, organisé par les associations de Virelade, qui aura lieu les 6 & 7 septembre, au Complexe Sportif Paul Faubet.



Nos Actions à venir

- Continuité dans l'avancement des projets : Voirie, Natura 2000, Rafraîchissement de la Mairie, Aménagement du Complexe Sportif
- Réfection de voirie Rue du Bourg et Impasse Mounine
- Installation de dos d'âne : Rue Caillavat, Rue Nodoy, Chemin de Moderis
- Remise à la location du logement Mounine
- Activation de l'extinction partielle de l'éclairage public
- Contractualisation avec un nouveau prestataire pour les illuminations de fin d'année

Des travaux à venir sur la voirie

La voirie et la sécurité des usagers sont une priorité pour les viroladaises et les viroladais.

A ce titre, des travaux sont prévus prochainement. Tout d'abord, des travaux de réfection et de changement de raccords vont être réalisés : Rue du Bourg et Impasse Rue Mounine. Concernant la sécurité, la priorité est de réduire la vitesse des voitures et des motos dans certaines rues. La solution retenue par la commission en charge est la mise en place de dos d'âne. Ces ralentisseurs de vitesse vont être installés au niveau de la rue Nodoy, de la rue Modéris, et de la rue Caillavat.

Pour une question de sécurité, un marquage au sol est prévu sur le parking de l'école. De même, pour sécuriser l'accès à la salle des fêtes, plusieurs actions vont être menées :
- ouverture de l'accès handicapé depuis la rue, avec une interdiction de stationnement devant, pour en assurer l'accès aux personnes concernées,
- mise en place d'un passage piéton côté école, notamment pour la sécurisation des écoliers les jours d'activités pratiquées dans ce bâtiment.



Brûlage à l'air libre interdit !

Nous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année en Gironde. Notre département est particulièrement sensible aux feux de forêt mais ce n'est pas la seule raison. En effet, il s'agit également d'un risque pour la santé, en raison des polluants émis dans l'air. Des solutions autre que la déchetterie existent : broyage, compostage, paillage...



FÊTE DES PARENTS - 7 JUIN



La Fête des parents, un moment de partage

Quel bonheur pour les enfants de l'école maternelle et primaire de se retrouver en compagnie de leur famille pour la traditionnelle fête des parents.

Le 7 juin dernier, parents et enfants ont pu partager un goûter offert par la municipalité, composé de chouquettes et de cerises.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont tenu leur rôle à la perfection en distribuant des fleurs à leurs camarades, afin qu'ils puissent les offrir à leurs parents.

Les petits écoliers ont pu également réaliser de beaux présents à offrir grâce au stand de l'Association des Parents d'Elèves.

Cachés dans les cartables, les cadeaux du périscolaire constituaient la dernière surprise.

En fin de journée, le soleil fit son apparition comme pour prolonger ce moment de partage, retardant le moment du départ.



Le Portrait

Christophe Kontowicz, dirigeant de OFF FEU

Originaire de Portets, Christophe devient vireladais en 2006. En couple avec Virginie depuis 30 ans, il est l'heureux père de deux enfants : Teddy, 22 ans, et Pauline, 18 ans. Après des études en menuiserie, il s'oriente vers la protection incendie en passant un CAP AVAE. Cela fait maintenant une vingtaine d'année qu'il travaille dans ce secteur d'activité. Après avoir travaillé dans plusieurs entreprises en tant qu'employé, c'est en avril 2016 qu'il décide de créer sa société OFF FEU. Pour Christophe, c'était une évidence d'implanter ses locaux sur sa commune d'adoption. Sa société est spécialisée dans la protection incendie, travaille pour différentes entités privées ou publiques. Il travaille d'ailleurs depuis plusieurs années pour la commune de Virelade en tant que prestataire, ce qui le rend "très fier". Il met également son expertise au service des particuliers. De part sa personnalité attachante et conviviale, mais surtout grâce à son travail et sa persévérance, il a pu embaucher deux salariés et participe ainsi à la vie économique de la commune. Ses passions, en plus de sa famille : la pêche et la plongée.



05 56 27 42 89
06 50 01 40 33
offfeu@orange.fr
www.offfeu.com

Une matinée studieuse pour le CMJ

Ce samedi 15 Juin, les membres du Conseil Municipal des Jeunes étaient réunis pour une matinée de travail. A l'ordre du jour, la création de leur logo, et c'est à l'unisson qu'ils ont fait le choix des symboles devant impérativement figurer sur ce dernier : vous le découvrirez bientôt ! Les membres du CMJ ont également décidé de participer à un concours organisé par la société Orange. Le but : récolter des vieux téléphones portables à échanger contre des arbres, pour les gagnants. Les petits élus comptent sur votre mobilisation ! Un bac de collecte est mis à disposition à la Mairie. Afin d'embellir l'école, le CMJ a voté, à l'unanimité, la réalisation d'une fresque. Concernant le thème et la réalisation, leur imagination a été prolifique. Pour les aider sur ce projet, ils feront



appel à des graffeurs qu'ils devraient rencontrer dans les prochains mois. Vous verrez également prochainement, sur le grillage de l'école, un affichage de leur création rappelant à tous d'éteindre les moteurs lorsque l'on dépose ses enfants à l'école.

Chacun est reparti sachant la charge de travail qu'il lui incombait mais heureux de faire son devoir d'élu.



AGENDA

31/08 Portes ouvertes
Tennis Club du Rieufret
10h à 12h Complexe Sportif Paul Faubet
14h à 18h St-Michel-de-Rieufret

06/09 & 07/09 Festival Musica Vir'Live
Associations de Virelade à partir de 17 h 30
Complexe Sportif Paul Faubet

01/09 Découverte Pickleball & Multi-raquettes
Tennis Club du Rieufret
Complexe Sportif Paul Faubet

12/10 & 13/10 Festival Aux 1ères Loges
Les Loges Virelart'saie
Salle des fêtes & Parc de la Mairie

CAP 33 Du Sport à Virelade cet été avec CAP 33



CAP 33 s'installe à Virelade cet été à partir du 9 Juillet :

- tous les mardis, de 10h à 11h30, au Complexe Sportif Paul Faubet, pour des découvertes gratuites de tennis, pickleball et beach volley
- le 9 juillet, de 10h à 11h, sur réservation, pour un approfondissement de Yoga.



Votre avis compte !

La municipalité vous propose de choisir **ensemble** un nom pour l'école maternelle et primaire de Virelade. Vous trouverez un flyer, accompagnant cette gazette, avec une proposition de 4 noms et les modalités de participation.



Economisons le papier

Vous souhaitez consulter cette gazette de façon

numérique ? Site internet, Réseaux sociaux, newsletter ? Faites-le savoir à la Mairie : 05.56.27.17.70 ou à communication@virelade.fr

Opération "Argent de Poche" pour les jeunes de Virelade

Cet été, le C.C.A.S renouvelle l'Opération "Argent de Poche" pour la 3ème année.

Pour rappel, ce dispositif a pour but de permettre aux jeunes vireladaises et vireladais, âgés entre 15 et 17 ans, de découvrir le travail des agents municipaux de la commune, en échange d'un peu d'argent de poche. Depuis le 8 Juillet, par demi-journée de 3 h, ils réalisent des petits travaux sous la tutelle d'un agent.

En fin de période estivale, ils seront gratifiés de 15 €, pour chaque mission de 3 heures, et d'un bon d'achat. Cette année, 4 jeunes se sont inscrits. Vous pourrez les croiser sur les espaces verts, dans les bâtiments publics ou à l'école. N'hésitez pas à les saluer et à les remercier !

Festival Musica Vir'Live - les 6 & 7 Sept.

Le Festival Musica Vir'Live a lieu tous les 2 ans à Virelade. Cette année, il aura lieu les 6 & 7 Septembre au Complexe Sportif Paul Faubet et sera gratuit.



Pour rappel, cet événement est un Festival Musical Familial proposant concerts et animations. Il est financé par la commune de Virelade. Le département de la Gironde et la CDC Convergence Garonne participent au financement du concert Scènes d'été en Gironde.

Le Festival est organisé par les associations de Virelade. En effet, en plus de créer un événement convivial pour les habitants du territoire, il permet à la commune de mettre en avant et de soutenir la vie associative avec un reversement total des bénéfices de la buvette et de la restauration.

Cette année, la municipalité a souhaité également proposer aux entreprises locales de s'associer à l'événement. C'est ainsi que C.M.G.O, l'Agence Immobilière Guy Hoquet, l'Agence Immobilier des 2 rives, L'atelier de Yelipsa, le Château La Rocaille, Picard, Super U, Design Terrasse Bois et Osmosia Wakepark ont rejoint l'aventure.

Il a été mis au budget communal la somme de 15000 € pour cet événement. Afin de réaliser un projet de plus grande envergure, les associations ont organisé plusieurs événements de soutien. Rendez-vous donc les 6 & 7 septembre pour découvrir cette nouvelle édition avec Whiskey Paradis (Scènes d'été), U2 Project, Boobooz All Stars... et bien d'autres surprises !

